

Informations communales 17 juin 2021

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Vous pourrez vous exprimer en votant pour vos représentants Régionaux et Départementaux les



Dimanche 20 juin (1^{er} tour)

Dimanche 27 juin (2nd tour)



A LA SALLE POLYVALENTE

DE 8H00 À 18H00

- Pour voter, vous munir de votre carte électorale et/ou de votre carte d'identité et/ou d'une pièce d'identité (avec photo), d'un stylo personnel et de votre masque.
- Le bureau de vote sera aménagé de sorte à respecter les consignes sanitaires préfectorales.
- Pour les nouveaux inscrits, vos cartes électorales pourront être retirées au bureau de vote contre signature.
- Procuration : Si vous ne pouvez pas être présent pour ces élections, pensez à la procuration !

Vous pouvez effectuer cette démarche en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr



FESTIVITÉS DES 13 ET 14 JUILLET

En raison de l'heure du couvre-feu, 23h00 jusqu'au 20 Juin, le feu de la Saint Jean, prévu le 19 juin, ne peut être organisé, malgré les dernières annonces gouvernementales.

Ce que nous regrettons...

Mais cette année, la commune est heureuse de vous inviter aux festivités du 13 et 14 Juillet avec quelques changements.

• Soirée du 13 Juillet

- **21 h30** : Rassemblement devant l'école pour la retraite aux flambeaux, puis défilé du char dans les rues du village.

Cette année, avec la participation des enfants de l'école, sur le thème des animaux des Fables de la Fontaine, les dessins réalisés par les écoliers décoreront le char.

Pour accompagner le défilé du char, les petits et grands sont invités à revêtir leurs plus beaux déguisements et accessoires sur ce thème.

- **23h00** : Nous nous retrouverons en fin de soirée sur le terrain de foot, à côté du lotissement, où sera tiré notre traditionnel feu d'artifice.



Journée du 14 Juillet



Depuis Mars 2020, la crise sanitaire nous a empêché de nous retrouver aux diverses festivités.

Madame Le Maire et les Conseillers ont décidé **de vous offrir un repas républicain** pour une après-midi d'échanges et de convivialité

Déroulement de la journée :

11h30 : Dépôt de gerbe au monument aux morts

12h00 : Apéritif suivi du **repas républicain offert par la commune**
Une buvette payante sera à votre disposition, vous pourrez ainsi vous désaltérer.

16h00 : Jeux traditionnels pour les enfants

♪ Après-midi
en Musique ! ♪

GRATUIT !

Menu

du Repas Républicain

Steak, Saucisses ou
Merguez

Frites

En barquette ou
en Américain

Tarte

Boissons non comprises

INFORMATIONS ÉCOLE



Les listes de classe seront disponibles dans les tableaux le 31 Août.

Les listes des fournitures seront affichées le 7 Juillet.

En cas d'inscription en Petite Section pendant l'été, vous pouvez retirer les conseils pour la rentrée sous forme papier à la mairie.

BALAYAGE DES CANIVEAUX

L'entreprise SUEZ ENVIRONNEMENT procédera au balayage des caniveaux

LE LUNDI 12 JUILLET 2021.

Nous comptons sur votre bienveillance afin que le camion puisse effectuer le tour du village sans encombre.



 **suez**

FISCALITÉ : LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX ONT ÉTÉ MAINTENUS EN 2021

La réforme de la fiscalité directe locale, qui vise à supprimer la taxe d'habitation sur les résidences principales pour tous les foyers, se traduit par une perte financière pour les communes. Cette perte est compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes (25.54 % pour la Somme)

De ce fait les taux des taxes locales votés en 2021 sont les suivants :

<u>Taxe Foncière (Bâti)</u> :	part de la taxe communale 2020 (10.92 %)
	et de la taxe départementale 2020 (25.54 %) soit 36.46 %
<u>Taxe Foncière (non Bâti)</u>	18.90 %
<u>Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)</u>	9.21 %

Total produit fiscal souhaité : 210 989€



PASSAGE DES ENGINS AGRICOLES

Comme vous le savez, en cette période de moisson, de nombreux engins agricoles traversent notre village. N'oublions pas qu'ils travaillent pour nous tous.

Afin d'éviter tout désagrément, de jour comme de nuit, veillez à ce que vos véhicules ne gênent pas le passage de ces engins sur les voies publiques et/ou les chemins ruraux.

Merci de votre compréhension.

CONTINUONS À EMBELLIR ET SÉCURISER NOTRE VILLAGE

Pour l'année 2021, nous avons prévu :

- Les effacements des réseaux :

Après l'effacement des réseaux de la Rue de Grattepanche, le Conseil Municipal a décidé de poursuivre avec la Rue de la Fontenelle, et la Rue Dondaine.

COÛT TOTAL DES TRAVAUX TTC

272 751.00 €

Montant pris en charge par la FDE 80

131 569.00 €

Montant restant à la charge de la commune

141 182.00 €.



- Modernisation des réseaux :



Cette opération consiste à remplacer environ 130 luminaires en SHP (Sodium Haute Pression) par des LED, permettant ainsi à la commune de moderniser l'éclairage public et de réduire sa consommation d'Énergie et ses coûts de maintenance d'environ 6 231 € par an. Soit un temps de retour de 7 années.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION TTC

143 930.00 €

Montant pris en charge par la FDE 80

53 265.00 €

Aide de 40% prise en charge par le Conseil Départemental de la Somme

45 332.00 €

Montant restant à la charge de la commune

45 333.00 €

- Pose de 5 radars pédagogiques :

Pour votre sécurité, le conseil municipal a décidé de mettre en place, à chaque entrée du village, un radar.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION TTC

14 137.00 €

Montant pris en charge par la FDE 80

5 231.00 €

Aide de l'État au titre des amendes de police

4 241.00 €

Montant restant à la charge de la commune

4 665.00 €



- Remplacement des menuiseries de la Salle Polyvalente :



En dépit d'un entretien régulier, les menuiseries extérieures de la salle polyvalente de la commune, construite en 1986, ont subi des dégradations dues au temps.

Cette usure entraîne une augmentation non négligeable de la facture énergétique.

Le Conseil, lors de sa réunion du 23 Novembre 2020, a voté le remplacement des boiserries par des menuiseries en aluminium et du double vitrage.

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION TTC	72 139.94 €
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux	24 047.00 €
Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)	24 066.45 €
Montant restant à la charge de la commune	24 026.49€

- Construction d'un local à poubelles à la Salle Polyvalente :

L'ancien local à poubelles de la salle polyvalente a été détérioré.

Une reconstruction a été envisagée et votée.

Coût TTC des travaux : 6 200.00 € à la charge de la commune.

- Aménagement d'un parterre de fleurs face au café :

La création d'un nouveau parterre de fleurs est prévue à l'emplacement de l'ancien abri bus.

Les projets de plusieurs entreprises sont à l'étude.

Des subventions du Conseil Départemental peuvent être obtenues :

30 % - montant maximum : 3 000.00 €.

- Bouches d'égout :

Certaines bouches d'égout vont être réhabilitées pour la sécurité de tous et un bon écoulement des eaux pluviales.

Les devis de réparation sont à l'étude.

Il n'y a pas de subventions pour ces réalisations.

FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du

Lundi 26 Juillet au Vendredi 14 Août inclus.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter :

○ Madame Michèle PÉRONNE, Maire : 06.99.97.42.45

○ Madame Martine GARNIER, 1^{ère} Adjointe : 06.13.14.25.21

○ Monsieur Hervé BERTRAND, 2^{ème} Adjoint : 06.76.67.11.56

○ Monsieur Marc WURMSER, 3^{ème} Adjoint : 06.31.14.50.39



CROIXRAULT : DÉCOUVERTE D'UN VILLAGE MÉDIÉVAL AVEC SON CIMETIÈRE



Des visites commentées pour le grand public sont prévues le

Samedi 19 et le Dimanche 20 Juin,

de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.

Ces visites se feront dans le respect des règles sanitaires avec port du masque et jauge limitée. Les inscriptions préalables sont obligatoires

sur journee-archeologie.fr dans le programme Hauts de France.